



Fondation Pestalozzi 

EXERCICE 2013

SOMMAIRE

FONDATION

- 5 Editorial
- 6 L'éducation au fil du temps – Interview du professeur Stefan Wolter
- 8 Nous nous présentons
- 12 Activités
- 14 Prix pour l'encouragement précoce
- 16 Cercle des mécènes / Membres du cercle

BOURSIERS

- 19 Un métier social par passion
- 20 J'ai connu la Fondation Pestalozzi par hasard
- 22 Répartition des boursiers
- 23 Formations suivies

CHIFFRES

- 24 Dons
- 27 Finances
- 28 Bilan
- 29 Compte d'exploitation
- 30 Tableau de financement
- 31 Tableau de variation du capital
- 32 Annexe aux comptes annuels
- 33 Rapport de l'organe de révision

ANNEXE

- 34 Remerciements
- 35 Organisation de la Fondation
- 36 Correspondants locaux
- 38 Impressum



ÉDITORIAL

Chers donateurs et amis,

L'égalité des chances reste une condition indispensable au bon fonctionnement d'une société. Depuis 1961, la Fondation Pestalozzi aide des jeunes issus des régions de montagne suisses à suivre des formations en leur fournissant des bourses et des prêts, contribuant ainsi à améliorer l'égalité des chances dans ces contrées. Le financement d'une formation peut devenir problématique lorsque les jeunes, comme c'est le cas pour la quasi-totalité de nos boursiers, doivent se loger et se nourrir hors du domicile. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons pu soutenir 267 jeunes grâce à une somme d'environ 800 000 CHF. Dans le présent rapport annuel, nous donnons la parole à des boursiers, qui nous donnent un aperçu de leur parcours, nous racontent leurs joies et leurs inquiétudes. Nous vous présentons en outre deux des plus de 50 correspondants locaux qui entretiennent bénévolement le lien de la Fondation avec les régions de montagne ainsi qu'avec les jeunes et les familles.

La Suisse n'a pas le choix: elle doit continuer à investir dans l'éducation. Notre système éducatif revêt une importance capitale. Dans une interview, Stefan Wolter décrit les principaux changements apportés au système éducatif au cours des 30 dernières années, souligne les points forts de ce dernier et sensibilise aux défis à venir.

En son temps déjà, Johann Heinrich Pestalozzi estimait qu'il n'est jamais trop tôt pour commencer à promouvoir l'égalité des chances. Grâce au prix pour l'encouragement précoce, la Fondation Pestalozzi soutient également soutenir les enfants d'âge préscolaire habitant dans des régions de montagne. La première association lauréate du concours est la Chüra d'uffants Engiadina bassa, à Scuol. Je remercie le jury et toutes les personnes qui ont participé activement à la réalisation de ce projet pour leur immense engagement.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui appuient notre activité, que ce soit par des dons généreux ou par leur action personnelle. Je tiens à remercier tout particulièrement Peter R. Bruppacher, qui s'est retiré du Conseil de Fondation fin 2013 après en avoir été membre pendant 30 années. Il a soutenu la Fondation Pestalozzi non seulement sur le plan financier par le biais du fonds C.R. Bruppacher, mais surtout grâce à son immense investissement personnel en tant que membre du Conseil de Fondation depuis 1982, en tant que membre du Comité depuis 1986 et en tant que vice-président depuis 1991.

Enfin, je remercie aussi très chaleureusement nos correspondants locaux, le Conseil de Fondation et le Secrétariat pour leur engagement sans faille. Ensemble, ils veillent à ce que l'égalité des chances soit une réalité, même dans les régions moins favorisées.

***L'égalité des chances reste
une condition indispensable
au bon fonctionnement
d'une société.***



Peter F. Weibel
Président de la Fondation Pestalozzi

Interview du professeur Stefan Wolter sur le système éducatif en Suisse, notamment sur la formation professionnelle et les hautes écoles spécialisées

L'ÉDUCATION AU FIL DU TEMPS



Quels sont les principaux changements intervenus dans le système éducatif au cours des 30 dernières années?

Le principal changement est certainement la nette amélioration de la perméabilité de notre système éducatif. Désormais, les jeunes qui ont les capacités et la motivation nécessaires peuvent suivre n'importe quelle voie professionnelle sans perdre de temps, quelle que soit l'orientation choisie après la scolarité obligatoire.

Le système dual de la formation en Suisse est considéré comme un modèle de réussite. Quels sont ses points forts? Quelles faiblesses identifiez-vous?

Le point fort du système dual réside incontestablement dans le vaste choix de filières de

formation de grande qualité. Les jeunes ne sont pas limités à une seule formation scolaire générale, comme c'est souvent le cas à l'étranger. De tels systèmes non différenciés ne tiennent pas compte de la diversité des personnalités et des motivations. Ceux qui suivent une formation par alternance apprécient avant tout de voir chaque jour les applications concrètes de ce qu'ils ont appris. Ce lien entre l'apprentissage et le monde réel suscite aussi de l'intérêt chez les jeunes qui, à 16 ans, en ont déjà assez de l'école. L'inconvénient est que ces derniers ne sont pas assez préparés à assimiler des connaissances qu'ils n'appliqueront que bien plus tard et dont ils ne perçoivent peut-être pas immédiatement l'utilité. Nous devons donc les motiver encore davantage.

Malgré son succès, la formation professionnelle souffre encore d'un problème de statut. Quelles mesures proposez-vous pour améliorer son positionnement auprès du grand public?

La population suisse reconnaît la grande valeur de la formation professionnelle sur le marché du travail. Mais cette opinion ne se traduit pas par un statut social aussi élevé que celui de la formation universitaire. Pour moi, la solution n'est pas de positionner différemment la formation professionnelle, mais plutôt de sensibiliser la population au fait que le statut social doit refléter la contribution apportée par chacun à la société. En d'autres termes, tous ceux qui travaillent longtemps, payent beaucoup d'impôts et ne coûtent pas cher à l'Etat devraient jouir d'un statut social élevé, pas seulement ceux qui ont effectué de longues études prestigieuses.

Certaines branches ne parviennent pas à recruter suffisamment d'apprentis et sont donc confrontées à un problème de relève. Le monde professionnel est-il sur le point de changer? Certains métiers vont-ils disparaître?

Ce changement est permanent et, parfois, il est préférable de ne pas s'y opposer. Les métiers qui ne sont pas attrayants doivent s'efforcer de convaincre les jeunes et ceux qui ne sont pas demandés doivent former le moins possible de personnes. En revanche, il serait préjudiciable que des professions disparaissent par manque d'apprentis, simplement parce que l'Etat a attiré les jeunes sur de mauvaises voies en leur proposant des formations moins demandées sur le marché. En Suisse, cela ne constitue heureusement pas un problème majeur. Mais nous devons rester vigilants, comme le montrent les expériences à l'étranger. Des études menées en Suède et en Angleterre révèlent que, si on leur laissait le choix, 20 % à 25 % des jeunes

souhaiteraient apprendre un métier dans le domaine des médias. Mais s'il les laissait poursuivre sur cette voie, l'Etat leur rendrait un mauvais service. Car, en définitive, moins de 5% d'entre eux décrocheraient un emploi dans ce secteur. Ainsi, le fait que l'offre de formation professionnelle soit encore largement déterminée par le marché reste un avantage pour la Suisse.

Le nombre d'étudiants titulaires d'un diplôme de Bachelor d'une haute école spécialisée a fortement augmenté. Selon vous, quelle est la compétence professionnelle de ces jeunes diplômés?

Le Bachelor est le diplôme le plus courant dans les hautes écoles spécialisées et le fait que celles-ci voient une hausse globale du nombre de leurs étudiants est une bonne nouvelle. Néanmoins, dans certains domaines spécialisés, des enquêtes menées auprès de diplômés révèlent que les notions acquises ne correspondent pas aux exigences des employeurs ou bien que les étudiants avaient une fausse idée des emplois auxquels ces filières donnent accès. Quelle que soit l'explication, l'adéquation entre le contenu des études, les attentes des étudiants et le monde du travail doit encore être optimisée.

Quel conseil donneriez-vous à des étudiants sur le point de choisir leur métier?

Certainement celui de faire les études qui leur plaisent. Mais aussi celui d'examiner les chances qu'ils ont d'exercer réellement plus tard le métier qu'ils souhaitent.

Depuis 1999, Stefan C. Wolter est directeur du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), dont le siège se trouve à Aarau. Il est également professeur titulaire en économie de l'éducation à l'Université de Berne.

NOUS NOUS PRÉSENTONS

Le but de la Fondation

Selon le souhait des fondateurs, Monsieur et Madame H. C. Honegger, Suisses résidant à l'étranger, il faut accompagner les boursiers et les boursières jusqu'à la fin de leur formation (art. 1 des statuts). Tout jeune désireux d'apprendre et habitant une région de montagne ou une contrée reculée de Suisse doit avoir, même en cas de situation financière difficile, la possibilité de suivre une formation professionnelle. Et s'il défend avec persévérance un projet professionnel, il est le bienvenu, pour autant qu'il remplisse les conditions statutaires. Les «régions de montagne» sont définies en fonction de la carte des limites de zones agricoles de l'Office fédéral de l'agriculture. Elles englobent les zones de montagne I à IV.

L'activité principale de la Fondation Pestalozzi est l'octroi de bourses et de prêts à des jeunes. Dans le cadre de son travail de promotion précoce, le Conseil de Fondation a décidé, en 2011, de décerner tous les deux ans, en collaboration avec l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses (LCH), le prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses.

L'organisation

La Fondation Pestalozzi est une entreprise moderne, bien gérée et dotée d'une structure de coûts légère, ce qui est d'ailleurs attesté par le label de qualité ZEW. Des correspondants locaux bénévoles, bien implantés au niveau des régions et possédant une parfaite connaissance du terrain, examinent si les conditions de base pour l'octroi d'une bourse sont remplies. Le Secrétariat de la Fondation entretient des contacts étroits avec les services cantonaux chargés des bourses d'études en vue d'éviter que trop de res-

sources soient attribuées à un seul cas. Un Comité du Conseil de Fondation examine minutieusement chaque requête et définit le montant de la bourse.

La politique d'octroi des bourses et des prêts sans intérêts

Les bourses sont octroyées pour la formation initiale et pour les formations complémentaires qui s'inscrivent dans son prolongement jusqu'à l'obtention du diplôme de master. S'agissant des formations complémentaires (formation sanctionnée par un examen professionnel (EP) ou un examen professionnel supérieur (EPS), brevet d'avocat, doctorat ou études postgrades), la Fondation peut assumer une partie des frais non couverts en accordant un prêt sans intérêts.

Les bourses sont garanties en principe pour toute la durée de la formation. Des demandes de renouvellement annuelles doivent être soumises. Elles permettent d'adapter le montant de la bourse aux besoins actuels de son bénéficiaire et aux possibilités financières de la Fondation. Une information mutuelle ainsi que des contacts étroits avec les services cantonaux chargés des bourses d'études et avec d'autres institutions garantissent une utilisation efficace et consciencieuse des ressources financières.

Souvent, la Fondation Pestalozzi peut aussi intervenir dans les cas où la loi laisse peu de marge de manœuvre aux cantons. Elle s'intéresse aux destins individuels et ses décisions ne reposent pas uniquement sur des considérations fiscales ou sur la longueur des études. Ce qui compte avant tout, c'est la volonté des requérants d'aller au-delà d'eux-mêmes. La Fondation Pestalozzi apporte son aide de manière impartiale, rapide et non bureaucratique. La religion et le sexe ne



Les coûts qu'implique une formation sont élevés, surtout pour les jeunes qui sont géographiquement éloignés des écoles. Parfois, les étudiants doivent prendre un logement sur place, ce qui ne serait pas possible pour certains sans l'aide financière de la Fondation Pestalozzi. Ces compléments de bourses d'études leur permettent de réaliser leur rêve professionnel. C'est toujours un bonheur de pouvoir leur annoncer qu'une bourse supplémentaire leur est octroyée pour couvrir les frais réels de la formation.

Roxane Devènes-Fournier, correspondante locale pour Nendaz

jouent aucun rôle dans l'octroi d'une bourse. La provenance d'une région de montagne ou d'une contrée reculée de Suisse ainsi que la volonté et la situation financière des requérants constituent les critères déterminants. Pour bénéficier de cette aide financière, les jeunes étrangers doivent être titulaires d'un permis C.

Aucun soutien financier n'est accordé pour une formation parallèle à la scolarité obligatoire, pour une seconde formation ou lorsque, sans motif impérieux, une formation coûteuse est préférée à une possibilité équivalente moins onéreuse. Par ailleurs, aucune aide n'est octroyée lorsque la formation professionnelle n'est pas reconnue par la Fondation, lorsque le candidat a atteint l'âge de 30 ans (la formation devant s'achever à 35 ans au plus tard) ou lorsque sa situation financière n'est pas précaire. On ne peut pas faire valoir un droit à une bourse ou à un prêt.

Remise du prix pour l'encouragement précoce

En décernant tous les deux ans le prix pour l'encouragement précoce doté de 20 000 CHF, la Fondation Pestalozzi souhaite également soutenir les enfants d'âge préscolaire habitant dans des régions de montagne. Le prochain appel aux candidatures aura lieu au printemps 2015. Il s'adresse à des initiatives d'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses.

L'avenir

La demande de bourses et de prêts aux fins d'une formation reste élevée. Les formations sont de plus en plus longues et chères. Souvent, celui qui veut rester à jour dans un monde du travail en constante mutation doit, à l'issue de sa formation initiale, entreprendre une formation complémentaire ou une spécialisation.

La Fondation Pestalozzi est exclusivement financée par des dons. Les dons de personnes privées, de fondations et d'entreprises, mais aussi les legs, doivent continuer à aider les jeunes des régions de montagne et des contrées reculées de Suisse à bénéficier des mêmes chances que ceux qui sont géographiquement moins éloignés des centres de formation.

«L'activité principale de la Fondation Pestalozzi est l'octroi de bourses et de prêts à des jeunes. Dans le cadre de son travail de promotion précoce, le Conseil de Fondation a décidé, en 2011, de décerner tous les deux ans un prix pour l'encouragement précoce.»



Petite déjà, j'ai toujours eu énormément de plaisir à accompagner mon père à la ferme. Mon père m'a transmis cet amour du bétail, et cet engouement à les soigner, s'en occuper. Quel autre métier aurais-je donc pu choisir! Mes études de médecine vétérinaire ne sont pas de tout repos. Et le travail à fournir est important. Mais chaque week-end, à mon retour à la ferme familiale, je me souviens pourquoi j'ai fait ce choix. Vétérinaire, un rêve de petite fille... bientôt réalité!

Fanny Morend d'Euseigne, boursière

ACTIVITÉS

Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation, réuni à Zurich le 29 mai 2013 pour sa séance annuelle, a approuvé le rapport annuel et les comptes annuels 2012 ainsi que le budget 2013. Par ailleurs, il s'est prononcé en faveur d'une augmentation du nombre de membres dans le Comité du Conseil de Fondation de sept jusqu'à présent à neuf maximum, et a approuvé les modifications correspondantes dans les statuts. Tous les membres du Conseil de Fondation sont invités à continuer à s'engager pour la collecte de fonds.

Départs et élections

En 2013, des élections de renouvellement intégral du Conseil ont eu lieu. Le président, le vice-président et 17 membres du Conseil de Fondation se sont présentés pour un nouveau mandat d'une durée de quatre ans et ont été élus à l'unanimité.

Après de longues années d'engagement pour la Fondation Pestalozzi, Felix Gutzwiller, Helen Leumann, Elsbeth Schmassmann-Spindler, Walter Stählin et Alois Vinzens n'ont pas brigué de nouveau mandat. Peter F. Weibel les remercie pour leur action significative et louable en faveur des jeunes issus de régions de montagne. Il a tout particulièrement remercié Elsbeth Schmassmann-Spindler pour son énorme investissement depuis 1996 au sein du Comité et de la Commission des bourses.

Peter R. Bruppacher, membre du Conseil de Fondation depuis 1982, membre du Comité depuis 1986 et vice-président depuis 1991, a annoncé son départ fin 2013. L'éditorial rend un hommage spécial à son travail exceptionnel en faveur de la Fondation Pestalozzi. Le Conseil de Fondation a accueilli comme nouveaux membres Daniel Fust, Gerhard Lohmann et Anton Schwingruber.

PricewaterhouseCoopers SA a été réélu organe de révision pour un an.

Comité du Conseil de Fondation

Le Comité du Conseil de Fondation, qui s'est réuni à deux reprises en 2013, a principalement discuté de l'optimisation de la stratégie de placement, des économies possibles et des activités de collecte de fonds. Le Comité a en outre accompagné la mise en œuvre des trois initiatives stratégiques lancées pendant l'année du jubilé: «ancrage géographique élargi de la formation initiale», «prix pour l'encouragement précoce» et «collecte de fonds».

Commission des bourses

La «Commission des bourses» s'est réunie à quatre reprises en 2013. Les modifications des directives décidées en 2011 (pour l'octroi des bourses, concentration sur les formations initiales et les formations complémentaires s'inscrivant dans leur prolongement pour des jeunes issus des zones de montagne I – IV définies en fonction de la carte de l'Office fédéral de l'agriculture). Au total, la Commission a statué sur 378 demandes: 267 ont été approuvées (157 demandes de renouvellement et 110 demandes initiales), tandis que 111, soit 29% des demandes présentées, ont fait l'objet d'un refus car elles ne correspondaient pas aux prescriptions statutaires ni aux directives d'attribution.

Les financements accordés pour 2013 se répartissent comme suit: 740 000 CHF de bourses non remboursables et 21 000 CHF de prêts remboursables. Huit prêts spéciaux, pour un total de 75 250 CHF, ont par ailleurs été convertis en bourses après l'obtention du diplôme. Depuis sa création en 1961, la Fondation Pestalozzi a alloué au total plus de 37 millions de CHF à 6474 jeunes issus de régions de montagne.



J'ai suivi un cursus artistique, étudiant d'abord le cinéma, puis la photographie. Cela n'a été possible que grâce à la Fondation Pestalozzi, qui a cru en moi et en l'importance de la créativité pour la société, à un moment où pratiquement toutes les professions donnent la priorité à l'utilité économique. Récemment, j'ai réalisé les photographies de ce dépliant pour la Fondation. Ce fut une expérience très belle et enrichissante qui m'a donné l'occasion de boucler la boucle en redonnant à la Fondation tout ce qu'elle m'a aidé à acquérir.

Alessandro Ligato, Grono, ancien boursier

Chüra d'uffants de Basse-Engadine, Scuol, remporte le prix de la Fondation Pestalozzi pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses

L'ASSOCIATION LAURÉATE 2013

Le 20 novembre, lors de la journée internationale des droits de l'enfant et de la manifestation destinée au cercle des mécènes, la Fondation Pestalozzi a décerné pour la première fois, en collaboration avec l'Association faïtière des enseignantes et enseignants suisses (LCH), le prix pour l'encouragement précoce doté de 20 000 CHF. Celui-ci a été remis à Chüra d'uffants Engiadina bassa, qui contribue à la formation précoce d'enfants en Basse-Engadine.

Dans l'aula de l'école Hirschengraben, à Zurich, Peter F. Weibel, président de la Fondation Pestalozzi, a souhaité la bienvenue aux membres du cercle des mécènes, aux donateurs, aux membres du jury et aux invités présents. Dans son allocution, il a souligné l'importance du soutien accordé par le cercle des mécènes et a remercié ce dernier pour son immense engagement.

Fritz Gutbrodt, président du jury, a animé la soirée et remis le prix à Fadri Mosca, président de Chüra d'uffants Engiadina bassa. Il a qualifié l'association lauréate d'exemplaire dans sa manière d'accompagner les familles afin de permettre aux enfants d'accéder à une éducation précoce.

Marianne Dürst Benedetti, conseillère d'Etat de Glaris, a évoqué l'importance de la promotion précoce dans les régions de montagne. Une opinion partagée par Franziska Peterhans, secrétaire centrale de LCH. De l'avis des enseignants suisses, l'encouragement précoce est un pilier important de la formation des jeunes.

Dans son éloge, Heidi Simoni, directrice du Marie Meierhofer Institut für das Kind, a mis en évidence que l'efficacité de la promotion précoce était scientifiquement prouvée. Les chances en termes d'éducation s'améliorent nettement lorsque les enfants sont encouragés dès le plus jeune âge.





Interview de Fadri Mosca, président de Chûra d'uffants Engiadina bassa, lauréat du prix de la Fondation Pestalozzi pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses

Que représente ce prix pour vous?

Le prix pour l'encouragement précoce est une formidable reconnaissance de notre travail. Il nous donne confiance en nous, nous montre que nous sommes sur la bonne voie et que notre engagement en vaut la peine.

Comment allez-vous utiliser l'argent gagné?

Nous souhaitons affecter cet argent à trois domaines. Tout d'abord, au perfectionnement de notre personnel. Ensuite, à des projets de renforcement de la langue romanche, par exemple des cours de romanche pour nos collaborateurs. Et enfin, à des conférences sur le thème de la promotion précoce que nous organiserons pour les parents et le grand public.

Quelles ont été les réactions suite à cette distinction?

Les nombreuses réactions positives nous ont beaucoup réjouis. Différents médias ont couvert l'événement. Le maire de Scuol et le président de l'association régionale Pro Engiadina Bassa nous ont félicités et remerciés pour notre engagement en faveur des enfants de Basse-Engadine. Mais de nombreux particuliers et parents nous ont également adressé leurs félicitations.

Le prix a-t-il provoqué des changements?

Le prix est un label de qualité pour notre association et pour notre travail quotidien. Il nous a donc apporté une attention accrue de la part du grand public. Par ailleurs, nous avons trouvé plus facilement de nouveaux membres du Directoire. Ces changements positifs nous donnent le courage de continuer à nous investir pour la promotion précoce d'enfants de Basse-Engadine.

CERCLE DES MÉCÈNES

Fondé en 2004, le cercle des mécènes compte aujourd'hui une centaine de membres. Il est composé de particuliers et d'entreprises qui soutiennent la raison d'être de la Fondation Pestalozzi et qui sont prêts à s'engager en sa faveur sur le long terme. D'un montant minimum de 1000 CHF, la contribution annuelle a pour objectif d'aider à assurer une source continue de revenus permettant de cofinancer les bourses. Cet aspect est important dans la mesure où la Fondation s'engage sur plusieurs années: une fois admis, un boursier peut compter sur une aide financière tout au long de sa formation. Les membres du cercle des mécènes et les donateurs peuvent spécifier sur leur bulletin de versement dans quel but leur don doit être utilisé. La contribution au cercle des mécènes est déductible fiscalement.

La Fondation Pestalozzi a pour tradition d'organiser chaque année un événement à l'attention des mécènes et des gros donateurs,

qui sont à cette occasion notamment informés de l'activité de la Fondation. Sont également invités des correspondants locaux qui racontent leur engagement bénévole en faveur de la Fondation Pestalozzi. En général, des boursières et des boursiers viennent également présenter leur formation et leurs objectifs professionnels.

En 2014, la manifestation destinée au cercle des mécènes aura lieu le 13 septembre, à partir de 10h30. Jacqueline Burckhardt, membre du Conseil de Fondation, a accepté d'effectuer une présentation sur les vitraux de la Grossmünster, conçus par l'artiste allemand Sigmar Polke.

Nous tenons à remercier tous les membres du cercle des mécènes, les donateurs et les amis de la Fondation Pestalozzi pour leur engagement financier et leur soutien idéologique et espérons pouvoir continuer à compter sur leur bienveillance à l'avenir.

MEMBRES DU CERCLE

Martino P. Bammatter, Steinhausen; Giorgio Behr, BBC Group, Buchberg; Barbara Berger, Pfaffhausen; Margrith Berghoff, Feldmeilen; Felix et Regula Bibus, Altendorf; Georges Bindschedler, Beratungen GmbH, Berne; Alexander Biner, Zoug; Jürg H. Blass, Zumikon; Antoinette Bodmer-Francillon, Zumikon; Hans C. Bodmer, Rüschtikon; Henry Bodmer, Abegg Holding SA, Zurich; Margot Bodmer, Zollikerberg; Association faitière des enseignantes et enseignants suisses, Zurich; Arthur et Mariann Decurtins, Herrliberg; Sergio Ermotti, Montagnola; Josef et Margrit Estermann, Zurich; Fondazione Fidinam, Lugano; Franke Stiftung, Aarburg; Alain Gloor, Zumikon; Albert Gnägi, Zollikon; Max Gsell, Berne; Fritz Gutbrodt, Zurich; Nils Hagander, Küsnacht; Fritz Haselbeck, Zentrum für Unternehmensführung AG, Thalwil; Trix Heberlein, Zumikon; Cornelia Heinz-Bommer, Thusis; Pierre A. Karrer, Zurich; Robert Kessler, Kessler & Co SA, Zurich; Georg F. Kray, Bâle; Evelyn Lingg, Zurich; Werner Merzbacher, Küsnacht; Martin A. Messner, Feldbach; Carolina Müller-Möhl, Zurich; Peter H. Müller, Zurich; Martin et Christiane Naville, Küsnacht; Markus R. Neuhaus, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich; Adrienne Oltramare, Cham; Nicolas, H. E. Oltramare, Zurich; Massimo Pedrazzini, Lugano; Ulrich Pestalozzi, Zurich; Milan Prenosil, Confiserie Sprüngli AG, Zurich; Christian Rahn, Zurich; Marisa Roesle, Zurich; Erika Rosenberger-Wegelin, Opfikon; Hans Rosenberger, Opfikon; Emil Schaffner, Feldmeilen; Elisabeth Schlenk, Uitikon Waldegg; Adam Schreiber, Küsnacht; Barbara Schürmann, Kilchberg; Willi Schurter, Lindau; Hans-Rudolf Staiger, Zurich; Sylvia Staub, Zurich; Ursula Stirmemann, Berthoud; Ernst Tanner, Lindt & Sprüngli (International) SA, Kilchberg; Brigit Tettamanti, Grüt; Bruno Valsangiacomo, Zumikon; Monica Vögele, Küsnacht; Klaus Völlm, Zumikon; F. Peter von Muralt, Erlenbach; Peter F. et Jacqueline Weibel, Zurich; Thomas Welzlauer, Erlenbach; Kaspar E. A. Wenger, Küsnacht; Heini Wiki, Zumikon; zCapital AG, Zoug; Egon P. S. Zehnder, Küsnacht; Helen et Heinz Zimmer, Küsnacht; Stephanie Zuellig, Jona.

Divers mécènes ont préféré garder l'anonymat. Les mécènes sont listés par ordre alphabétique.



Trix Heberlein,
vice-présidente



Caroline Bumann, Stalden, boursière

Après des études à l'Université de Fribourg, Caroline Bumann travaille depuis peu avec des personnes souffrant de handicaps lourds

UN MÉTIER SOCIAL PAR PASSION

Texte de Werner Catrina

Caroline Bumann a grandi avec un frère et un frère adoptif dans la commune valaisanne de Stalden. Née le 27 janvier 1987, elle fréquente le jardin d'enfants puis les écoles primaire et secondaire du village. Jeune fille douée, elle décroche sa maturité au Theresianum Ingenbohl, à Brunnen (SZ). «Je voulais une maturité en allemand et en anglais, déclare-t-elle, d'où le choix de l'école secondaire supérieure de Brunnen.» Elle commence des études d'ingénieur civil à l'EPF de Zurich, mais réalise au bout de deux semestres qu'elle n'est pas à sa place. «Je m'intéressais aussi beaucoup aux relations humaines, certainement à cause de mon frère adoptif handicapé, explique-t-elle. C'est pourquoi j'ai alors décidé de suivre le cursus de pédagogie curative clinique et de pédagogie sociale à l'Université de Fribourg.» Le contraste avec Zurich est saisissant. Fribourg, à la frontière entre les régions francophone et germanophone, a une ambiance bien à elle. «Et l'hébergement coûtait moitié moins cher», annonce gaiement la jeune Valaisanne.

C'est son père, conducteur de grue chez Lonza à Viège, qui entend parler le premier de la Fondation Pestalozzi. Caroline remplit les formulaires et prend contact avec la correspondante locale Christine Lutz. «Tout est allé très vite et sans tracas administratifs, se souvient-elle. Reconnaissante, elle ajoute: «Sans l'aide de la Fondation Pestalozzi, rien n'aurait été

possible, car les bourses cantonales étaient très limitées.» Or son emploi du temps chargé, les travaux de séminaire et la préparation aux examens ne lui permettent pas d'exercer une activité lucrative annexe.

Elle boucle ses études en six semestres et obtient le diplôme de pédagogie curative clinique et sociale. Depuis quelques mois, elle travaille à temps plein à la Stiftung für Schwerbehinderte (SSBL) à Lucerne, une institution qu'elle connaît de son année de reconnaissance. Des personnes gravement handicapées, souvent de naissance, y sont accueillies de leurs

«Sans l'aide de la Fondation Pestalozzi, rien n'aurait été possible.»

18 ans jusqu'à la fin de leur vie. Selon la jeune femme, les études fournissent une bonne base; mais pour pouvoir gérer le quotidien dans ce centre, il faut des compétences supplémentaires, que l'on n'acquiert que sur le terrain. Caroline Bumann joue de plusieurs instruments et trouve son équilibre dans la nature. L'une de ses grandes passions est le voyage: cette année, elle prendra quatre mois de congés non payés pour explorer la Chine et l'Indonésie. Après cette expédition dans le vaste monde, elle reprendra son activité de pédagogue pleine de joie, d'engagement et d'énergie.

Stephan Zahno a changé plusieurs fois de trajectoire sans jamais perdre de vue son objectif

J'AI CONNU LA FONDATION PESTALOZZI PAR HASARD

Texte de Werner Catrina

«Je suis extrêmement reconnaissant envers la Fondation Pestalozzi pour sa contribution à mes études», déclare Stephan Zahno, né en 1983 dans le village fribourgeois de Gurmels. Son enfance et son adolescence ne sont pas des plus faciles. Ses parents se séparent quand il a six ans et, par la suite, ses deux frères, sa sœur et lui grandissent sans leur père. Vaillante, leur mère porte la famille à bout de bras en travaillant dans le domaine des soins ou des services. Malgré l'aide apportée par des organismes sociaux, les enfants doivent vite contribuer au budget familial en devenant coursiers, en prêtant main forte dans des fermes ou en gardant des enfants. Dans le village catholique, les divorces sont très rares. Stephan effectue son primaire et son secondaire à Gurmels. La localité est germanophone, mais proche de la frontière linguistique avec la région francophone. Après l'école, Stephan tâtonne. Il ne sait pas dans quelle voie s'engager, travaille chez différents artisans, puis finit par opter pour une formation en sciences naturelles au Neufeld Gymnasium de Berne, où il réussit brillamment la maturité.

A cette époque, il apprend «par hasard», par une de ses connaissances, l'existence de la Fondation Pestalozzi. Le correspondant local Anton Püro prend rapidement en charge le dossier, permettant à Stephan de toucher une somme extrêmement bienvenue pour

ses études d'architecture à la haute école spécialisée de Berthoud. «Ce n'était pas juste une question d'argent. Cela faisait aussi du bien de savoir que la Fondation et son correspondant local s'occupaient de moi et de mon avenir professionnel, se souvient Stephan. J'espère rendre un jour à la Fondation un peu de ce qu'elle m'a donné.»

Entre-temps, il a terminé ses études avec succès, aidé en cela par son expérience pratique dans l'artisanat. Après une mission dans un petit bureau d'architectes, il a obtenu un poste au Service bernois des monuments historiques.

*«J'espère rendre un jour
à la Fondation un peu de ce
qu'elle m'a donné.»*

Stephan Zahno poursuit sa route. Une expression que l'on peut prendre au pied de la lettre, puisque sa compagne et lui aiment partir en excursion pour découvrir la nature et échanger des idées. Il a aménagé un atelier dans la maison où il a grandi et où sa mère habite; il y fabrique des meubles pendant son temps libre. Pour finir, il déclare: «Ce qui m'impressionne le plus dans la Fondation Pestalozzi, c'est son humanité et, plus important encore, sa tolérance.»



Stephan Zahno, Gurmels,
ancien boursier

RÉPARTITION DES BOURSIERS

	Boursiers 2013			Total depuis le 30.4.1961		
	♂	♀	Total	♂	♀	Total
Argovie	0	0	0	2	1	3
Appenzell Rhodes-Extérieures	0	1	1	7	11	18
Appenzell Rhodes-Intérieures	0	0	0	11	13	24
Bâle-Campagne	1	0	1	1	2	3
Berne	4	5	9	130	182	312
Fribourg	4	1	5	98	90	188
Glaris	0	0	0	14	23	37
Grisons	33	27	60	811	714	1 525
Jura	7	3	10	97	71	168
Lucerne	4	1	5	144	216	360
Neuchâtel	2	7	9	17	25	42
Nidwald	0	6	6	39	93	132
Obwald	2	3	5	75	53	128
Soleure	0	0	0	9	10	19
Schwyz	0	6	6	101	71	172
St-Gall	2	1	3	77	54	131
Tessin	13	23	36	378	391	769
Thurgovie	0	0	0	16	18	34
Uri	3	2	5	316	267	583
Vaud	0	0	0	8	13	21
Valais	47	58	105	854	934	1 788
Zoug	0	0	0	7	0	7
Zurich	0	1	1	6	4	10
Total	122	145	267	3 218	3 256	6 474

Nombre de boursiers
depuis 1961:

6 474

Les statistiques tiennent compte des demandes en double (demandes initiales et demandes de renouvellement la même année), des bénéficiaires de prêts et de prêts spéciaux, ainsi que des demandes de conversion de prêts spéciaux.

FORMATIONS SUIVIES

Boursiers 2013		♂	♀	Total
Ecoles	Formations de base étendues	1	2	3
	Maturité et maturité commerciale	8	10	18
	Total	9	12	21
Total depuis 1961		658	690	1 348
Apprentissages Maturité professionnelle	Bâtiment	1	1	2
	Maturité professionnelle	1	0	1
	Commerce et transports	1	1	2
	Industrie	5	1	6
	Arts appliqués	0	0	0
	Agriculture et sylviculture	0	0	0
	Professions médicales et paramédicales	0	10	10
	Autres métiers	2	4	6
Total	10	17	27	
Total depuis 1961		637	586	1 223
Ecoles supérieures Hautes écoles spécialisées	Autres métiers artistiques	2	3	5
	Autres écoles professionnelles à plein temps	11	8	19
	Formation professionnelle complémentaire	0	0	0
	Ecoles de commerce, de culture gén./degré diplôme	8	12	20
	Ecoles supérieures techniques	18	3	21
	Ecoles d'arts appliqués	3	8	11
	Etablissements pédagogiques	3	7	10
	Professions médicales et paramédicales	2	13	15
	Professions sociales	0	7	7
	Total	47	61	108
Total depuis 1961		944	1 258	2 202
Universités, Ecoles polytechniques fédérales	Architecture, ingénierie	13	3	16
	Mathématiques, sciences	11	6	17
	Médecine	8	9	17
	Lettres	7	21	28
	Droit	5	8	13
	Enseignement secondaire et supérieur	2	0	2
	Sciences économiques et sociales	9	8	17
	Sciences du sport	1	0	1
	Théologie	0	0	0
	Autres sciences et MBA	0	0	0
	Total	56	55	111
Total depuis 1961		979	722	1 701
Total général 2013		122	145	267
Total général depuis 1961		3 218	3 256	6 474

DONS DE 1000 CHF ET PLUS

Particuliers

Josef et Pirkko Ackermann, Zurich	1 000
Ulrich Bremi, Zollikon	2 000
Urs et Verena Bruppacher, Brütten	1 000
Paul Frick, Zurich	1 000
Marina Milz, Zollikon	1 000
Marc Reinau, Rheinfelden	2 800
Nanni Reinhart, Winterthour	1 000
Willi Schurter, Lindau	4 500
Peter F. von Muralt, Erlenbach	4 000
Jean-Claude et Claudia Wenger, Zumikon	1 000
Donateurs anonymes	96 064

A la mémoire de:
Reine Marie Christiane Bodmer-de Stoutz, Rüschlikon 11 800

A la mémoire de:
Emma Häberling-Gut, Stäfa 2 290

A la mémoire de:
Luigi Masneri, Dürnten 3 375

Entreprises et associations

Abegg Holding AG, Zurich	10 000
Bibus Holding AG, Fehraltorf	2 000
Banque Cantonale des Grisons, Coire	10 000
Huwa Finanz- et Beteiligungs AG, Appenzell	5 000
integrativ Sàrl, Jenins	2 500
Landolt-Arbenz AG, Zurich	3 340
Rolex SA, Genève	11 000
SABAG Baukeramik AG, Schlieren	1 000
Steeltec AG, Emmenbrücke	5 000
Donateurs anonymes	33 363

Héritages et legs

Substitution fidéicommissaire de Kurt Stehle, Zurich, dans la succession de Frieda Schaufelberger, Zurich	12 049
Legs anonyme	10 000

Fondations

Ernst & Theodor Bodmer Stiftung, Zurich	5 000
Veronika und Hugo Bohny Stiftung, Meilen	2 000
COFRA Foundation, Zoug	1 216
Elisabeth Nothmann Stiftung, Zurich	9 000
Fondation Juchum, Mont-sur-Rolle	15 000
Jean Wander Stiftung, Berne	10 000
Pro Montagna Stiftung, Glaris	3 000
Schroder Stiftung, Zurich	10 000
Stiftung «Dr. Valentin Malamoud», Coire	5 000
Stiftung Egger-Looser, Zurich	68 000
Stiftung der Ehegatten Rina und Heinrich Gysel, Pffeffingen	50 000
Stiftung Walter und Anne Marie Boveri, Zurich	1 200
Regula-Stiftung, Niederhasli	17 981
Rosmarin-Berger-Stiftung, Soleure	40 000
Zupo Stiftung, Herrliberg	12 500
Donateurs anonymes	198 500

Cantons et communes

Appenzell Rhodes-Extérieures	2 000
Appenzell Rhodes-Intérieures	1 000
Grisons	10 000
Jura	6 000
Küsnacht	2 000
Canton de Lucerne par le biais de Swisslos	10 000
Nidwald	1 200
Valais	25 000

Les donatrices et donateurs sont cités sans titre académique.

Nous remercions ici très chaleureusement tous nos donateurs et donatrices.

Un grand merci aussi à la Fondation Ernst Göhner qui, en 2013, a soutenu plus de 40 jeunes dans le cadre d'un parrainage.



La Fondation Pestalozzi est reconnue d'utilité publique par le ZEW.



Depuis plus de 30 ans que je suis correspondant local, j'ai toujours perçu l'aide de la Fondation Pestalozzi comme flexible et non bureaucratique. Sachant que ce soutien existe, les jeunes entament des apprentissages ou des études plus loin de leur domicile. Dans le Fribourg alémanique, ce sont la zone germanophone de la vallée de la Jogne, la partie haute du district du Lac et la région préalpine du district de la Singine qui bénéficient de bourses ou de prêts de la Fondation Pestalozzi.

Anton Pürro, correspondant local, Fribourg alémanique

FINANCES

Situation conjoncturelle

La conjoncture mondiale s'est progressivement améliorée en 2013. De ce fait, les craintes d'une propagation de la crise de la dette européenne ont fortement diminué et les investisseurs ont été prêts à assumer davantage de risques. Les principales banques centrales ont continué à mener une politique monétaire expansionniste, ce qui a soutenu la tendance haussière sur les marchés d'actions. Pour les actions, l'année 2013 s'est révélée encore meilleure que l'année 2012 sur les marchés développés, principalement sous l'impulsion d'une progression du rapport cours-bénéfice (PER). Les marchés des obligations, quant à eux, ont évolué en sens contraire: au deuxième semestre, la hausse modérée des taux d'intérêt a largement empêché une performance positive.

Exercice

La situation de la Fondation Pestalozzi peut toujours être qualifiée de solide, même si le résultat de l'exercice 2013 est inférieur à celui de 2012. Lors de la comparaison, il faut tenir compte du fait que la Fondation avait reçu en 2012 un legs d'un montant important. Les parrainages et les dons ont légèrement reculé par rapport à l'année précédente, et les frais administratifs ont pu encore être réduits. Grâce à la bonne performance des placements de 5,6% – désormais gérés par la Banque Cantonale de Zurich – et aux réductions de coûts dans le domaine de la gestion de fortune, l'exercice 2013 s'est clôturé sur un résultat financier de 590 000 CHF (contre 527 000 CHF en 2012).

S'établissant à environ 800 000 CHF, le montant versé au titre des bourses était légèrement inférieur à celui de 2012 (833 000 CHF). Au total, ce sont 267 boursiers qui en ont profité, contre 264 l'année dernière. En 2013, 219 jeunes ont étudié dans une haute école spécialisée ou dans une université (2012: 205). Ces jeunes viennent principalement des cantons du Valais, des Grisons et du Tessin.

BILAN

Au 31 décembre	2013	2012
	CHF	CHF
Actif		
Caisse/compte postal	219 943	24 531
Banques	1 101 903	2 110 971
Titres ¹	10 381 834	9 444 512
Impôt anticipé	90 657	42 940
Actifs transitoires	126 511	12 000
Fonds de roulement	11 920 849	11 634 954
Prêts spéciaux sans intérêts	100 700	168 050
Prêts sans intérêts	221 500	265 400
Actif immobilisé	322 200	433 450
Total de l'actif	12 243 049	12 068 404
Passif		
Créanciers	19 464	10 447
Paievements anticipés du cercle des mécènes	12 000	19 000
Passifs transitoires	15 437	9 587
Réserves pour bourses de l'année suivante ²	694 580	0
Réserves pour prêts de l'année suivante ²	22 000	0
Dettes à court terme	763 481	39 034
Réserves pour bourses à renouveler ²	385 500	2 850 500
Réserves pour prêts spéciaux à renouveler ²	100 700	0
Réserves pour prêts à renouveler ²	20 500	14 500
Réserves pour charges diverses	15 000	15 000
Dettes à long terme	521 700	2 880 000
Capital de la Fondation Pestalozzi	100 000	100 000
Capital libre de la Fondation ²	5 714 468	3 947 170
Réserves pour fluctuation du cours des titres ¹	3 250 000	3 250 000
Fonds spécial pour la promotion précoce	130 000	150 000
Fonds C. R. Bruppacher ³	691 125	678 065
Fonds Cornelia Bezzola ³	1 072 274	1 024 134
Capital de l'organisation	10 957 868	9 149 369
Total du passif	12 243 049	12 068 404

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimales entre les montants totaux.
 Renvois: cf. remarques dans l'annexe, à la page 32.

COMPTE D'EXPLOITATION

Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	2013	2012
	CHF	CHF
Parrainages et dons	677 075	764 055
Héritages et legs	22 049	364 455
Contributions de cantons et de communes	58 310	57 246
Remboursements effectués par des cantons	0	1 633
Contributions aux frais de gestion / recettes diverses	6 000	6 000
Recettes	763 434	1 193 390
Bourses	-800 960	-833 350
Frais de gestion ⁴	-365 478	-406 630
– dont frais de personnel	232 702	261 563
– dont collecte de fonds ⁵	39 747	65 503
– dont promotion précoce ⁵	12 884	0
Frais administratifs	-365 478	-406 630
Résultat de l'exercice avant résultat financier, provisions et réserves	-403 004	-46 590
Produits financiers et rendements des titres	200 229	230 226
Frais bancaires et gestion des titres	-54 304	-88 440
Bénéfices sur titres	443 857	384 754
Résultat financier	589 783	526 540
Résultat de l'exercice avant provisions et réserves	186 778	479 950
Dissolution de réserves pour bourses à renouveler ²	1 787 600	0
Constitution de réserves pour bourses à renouveler	-185 680	-55 900
Dissolution de réserves pour prêts spéciaux à renouveler	67 800	25 400
Constitution de réserves pour prêts à renouveler	-28 000	30 500
Constitution / dissolution de réserves	1 641 720	0
Constitution du capital libre de la Fondation²	-1 787 600	0
Constitution de réserves pour fluctuation du cours des titres	0	-300 000
Résultat de l'exercice	40 898	179 500

Montant des bourses octroyées en 2013:
800 960 CHF

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2013	2012
	CHF	CHF
Flux d'exploitation		
Résultat de l'exercice avant réserves	186 778	479 950
Constitution/dissolution de réserves pour charges diverses	-20 000	0
Bénéfices sur titres	-443 857	-384 754
Créance de l'impôt anticipé – solde initial	42 940	0
Créance de l'impôt anticipé – solde final	90 657	42 940
Augmentation (-)/diminution (+) de la créance de l'impôt anticipé	-47 717	-42 940
Actifs transitoires - solde initial	12 000	11 511
Actifs transitoires - solde final	126 511	12 000
Augmentation (+)/diminution (-) des actifs transitoires	-114 511	-489
Fonds de tiers à court terme – solde initial	39 034	31 587
Fonds de tiers à court terme – solde final	46 901	39 034
Augmentation (+)/diminution (-) des fonds de tiers à court terme	7 867	7 447
Total du flux d'exploitation	-431 440	59 214
Flux d'investissement		
Augmentation (-)/diminution (+) titres	-493 465	86 684
Prêts spéciaux/prêts – solde initial	433 450	438 800
Prêts spéciaux/prêts – solde final	322 200	433 450
Augmentation (-)/diminution (+) des prêts spéciaux/prêts	111 250	5 350
Total du flux d'investissement	-382 215	92 034
Total du flux de financement	0	0
Diminution (-)/augmentation (+) des liquidités et équivalents de liquidités, nette	-813 655	151 248
Liquidités et équival. de liquidités (caisse, compte postal, comptes bancaires) – solde initial	2 135 501	1 984 253
Liquidités et équival. de liquidités (caisse, compte postal, comptes bancaires) – solde final	1 321 846	2 135 501
Variation du solde de liquidités	-813 655	151 248

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimes entre les montants totaux.

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

2013

	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Ressources provenant des fonds propres						
	Solde initial	Produits	Réserves	Transferts de fonds internes	Gestion externe	Solde final
- capital versé	100 000	0	0	0	0	100 000
- capital libre de la Fondation	3 947 170	854 538	-145 880 1 787 600	72 000	-800 960	5 714 468
Réserves pour fluctuation du cours des titres	3 250 000	0	0	0	0	3 250 000
Fonds spécial pour la promotion précoce	150 000	0	0	0	-20 000	130 000
Fonds C. R. Bruppacher	678 065	53 060	0	-40 000	0	691 125
Fonds Cornelia Bezzola	1 024 134	80 140	0	-32 000	0	1 072 274
Total du capital de l'organisation	9 149 369	987 738	1 641 720	0	-820 960	10 957 868

Information complémentaire selon la Swiss GAAP RPC 21, chiffre 37

	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Variation des réserves (capitaux externes)					
	Solde initial	Dissolution au profit du capital de la fondation	Constitution	Disso-lution	Solde final
Réserves pour bourses à renouveler 2014	0	0	694 580	0	694 580
Réserves pour prêts sans intérêts à renouveler 2014	0	0	22 000	0	22 000
Réserves à court terme	0	0	716 580	0	716 580
Réserves pour bourses à renouveler 2015 ss	2 850 500	-1 956 100	0	-508 900	385 500
Réserves pour prêts spéciaux à renouveler 2015 ss	0	168 500	0	-67 800	100 700
Réserves pour prêts à renouveler 2015 ss	14 500	0	6 000	0	20 500
Réserves pour charges diverses	15 000	0	0	0	15 000
Provisions à long terme	2 880 000	-1 787 600	6 000	-576 700	521 700
Total réserves	2 880 000	-1 787 600	722 580	-576 700	1 238 280

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2013

Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes est effectuée conformément à la Swiss GAAP RPC 21.

Taux de change

Monnaie	USD	EUR	GBP
2013	0.889	1.226	1.488
Exercice précédent	0.915	1.206	1.488

Explications

1. Titres

Les titres sont évalués à la valeur de marché. Les gains / pertes réalisés / non réalisés sur les titres ont été affectés au compte de résultat. Les réserves de fluctuation des cours pour les titres s'élèvent à 3 250 000 CHF et restent inchangées (2012: augmentation de 300 000 CHF). Lors de la séance du 11 juin 2014, le Conseil de Fondation a adopté un «règlement de placement» et constitué une Commission de placement. Le «règlement de placement», y compris les directives stratégiques concernant les placements financiers, s'applique également au fonds C. R. Bruppacher et au fonds Cornelia Bezzola.

2. Réserves pour formation ultérieure (bourses, prêts et prêts spéciaux)

Les réserves sont définies chaque année sur la base du nombre de bénéficiaires de bourses et de prêts. Les versements de bourses et de prêts pour l'année prochaine sont comptabilisés (pour la première fois) dans les dettes à court terme. Les engagements postérieurs à l'année prochaine ont été inscrits dans les dettes à long terme. Les réserves excédentaires d'un montant de 1 787 600 CHF constituées jusqu'à présent ont été affectées au capital libre de la Fondation au 31.12.2013.

3. Fonds C. R. Bruppacher et fonds Cornelia Bezzola

Il est possible de disposer librement des fonds C. R. Bruppacher et Cornelia Bezzola dans le cadre du but de la Fondation et sur décision du Comité. La répartition proportionnelle des résultats peut justifier des transferts entre ces fonds.

4. Frais de gestion

Les membres du Conseil de Fondation et du Comité exercent leurs fonctions à titre bénévole et leurs frais ne sont pas remboursés. Vous trouverez ci-après les plus importants volumes de prestations fournis gracieusement. Il s'agit d'estimations, car les heures travaillées ne sont généralement pas consignées.

Membres du Conseil de fondation:	870 heures
Cercle des correspondants locaux:	920 heures
PricewaterhouseCoopers SA, St-Gall (organe de révision):	40 heures

5. Collecte de fonds et promotion précoce

Les frais de réalisation/d'envoi du rapport annuel et des circulaires sont compris dans les frais de gestion relatifs à la collecte de fonds. Ils comprennent aussi les coûts relatifs à la promotion précoce. La somme versée au lauréat du prix a été affectée à la réserve correspondante.

Evaluation des risques

Le Conseil de fondation a effectué une évaluation des risques et estimé que le risque d'une fausse déclaration importante dans les comptes annuels n'existait pas. Aucune mesure stratégique ou opérationnelle supplémentaire n'est donc requise.

Rapport de prestations

Les indications exigées par la Swiss GAAP RPC pour le rapport de performance ne figurent pas dans le rapport annuel.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



PricewaterhouseCoopers AG
 Neumarkt 4 / Kornhausstrasse 26
 Case postale
 9001 St-Gall
 Tél. +41 58 792 72 00
 Fax +41 58 792 72 10
 www.pwc.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'attention du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi pour la formation professionnelle de la jeunesse montagnarde suisse, Zurich.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation Pestalozzi pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013. Conformément aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision. La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme d'audit suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle

analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des actes délictueux ou d'autres fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de la Swiss GAAP RPC 21. En outre, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation et nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO soumises à notre vérification sont respectées.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche
 Expert-réviseur
 Réviseur principal

Claudia Andri Krenslér
 Experte-réviseur

St-Gall, le 11 juin 2014

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement tous ceux et toutes celles qui nous ont soutenus et continuent à nous soutenir, en œuvrant dans l'esprit de notre Fondation, à savoir:

- tous les donateurs qui, par leurs contributions, nous fournissent non seulement les moyens matériels mais aussi le soutien idéologique nécessaires à la poursuite de nos activités;
- nos correspondants locaux implantés dans les régions, qui nous aident à déterminer où et dans quelle mesure notre aide est requise;
- les membres du jury pour leur grand engagement lors de la remise du prix de la Fondation Pestalozzi pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses;
- les services cantonaux chargés des bourses, pour leur collaboration fructueuse;
- les organismes de prévoyance, les services sociaux, les fondations et autres institutions qui nous apportent leur aide et leur soutien;
- les représentants des autorités qui s'engagent à assurer aux jeunes issus des régions de montagne l'égalité des chances en matière de formation;
- notre Secrétariat, pour sa diligence et son efficacité.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance particulière aux organisations qui nous apportent une aide sur les plans organisationnel et opérationnel.



ORGANISATION DE LA FONDATION

Situation en juin 2014

CONSEIL DE FONDATION

Président

		élu(e) depuis
* Peter F. Weibel, Dr. oec. publ.	8032 Zurich	1995

Vice-présidente

* Trix Heberlein, ancienne conseillère aux Etats	8126 Zumikon	1992
--	--------------	------

Membres

Martin Albers, ing. en mécanique dipl. EPF, président de Swiss Re Ltd.	8032 Zurich	2014
Hans C. Bodmer, banquier	8803 Rüschlikon	1997
Lorenzo Brioschi, lic. en droit	6976 Castagnola	2014
Dominique Brustlein-Bobst, politologue et consultante en communication institutionnelle	1066 Epalinges	2012
Jacqueline Burckhardt, docteur en phil. I	8001 Zurich	2003
Christine Davatz, avocate et notaire, vice-directrice de l'Union suisse des arts et métiers	3001 Berne	2004
Adrian Eberle, docteur en économie HSG, ing. en mécanique dipl. EPF	8700 Küsnacht	2014
Daniel Fust, membre de la Direction de la Banque Cantonale des Grisons	7000 Coire	2013
Albert Gnägi, docteur en droit, avocat	8032 Zurich	2005
Philipp Gressly, avocat et notaire	4500 Soleure	2004
Annemarie Homberger-Rahn, MSc, psychothérapeute FSP, psychologue pour enfants et adolescents FSP	8802 Kilchberg	2014
* Gerhard Lohmann, docteur rer. pol. CFO Reinsurance, Managing Director, Swiss Re	8022 Zurich	2013
Carolina Müller-Möhl, politologue et investisseuse	8001 Zurich	2007
Peter Nobel, prof. docteur, avocat	8032 Zurich	1995
Ursula Nold, maître de conférences à la haute école pédagogique de Berne, Executive MBA HSG	3097 Liebefeld b. B.	2014
Nicolas H. E. Oltramare	8008 Zurich	2011
Franziska Peterhans, secrétaire centrale de l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses LCH	8057 Zurich	2008
* Marisa Roesle, lic. en droit	8044 Zurich	2010
* Barbara Schürmann, ancienne gérante de la Fondation Pestalozzi, membre du Conseil de la Fondation Egger-Looser	8802 Kilchberg	2011
Anton Schwingruber, docteur en droit, avocat, ancien Conseiller d'Etat	6106 Werthenstein	2013
Gian Andri Töndury, avocat, LL.M.	8001 Zurich	2014
Kaspar E. A. Wenger, CEO Holcim (Suisse) SA	8050 Zurich	2001

* membres du Comité

SECRÉTARIAT

Erika Andrea, gérante
Fabienne Andrey, assistante

CORRESPONDANTS LOCAUX PAR RÉGION

Adresses pages 36/37

CORRESPONDANTS LOCAUX

Situation en juin 2014

Appenzell Rhodes-Extérieures	Martin Frischknecht Regierungsgebäude 9102 Herisau 071 353 67 34	Engadine	Curdin Lansel Cul 40 7530 Zernez 081 851 47 10	Jura	Marianne Farine Section des bourses d'études Rue du 24-Septembre 2 2800 Delémont 032 420 54 45
Appenzell Rhodes-Intérieures	Patrik Lenzi-Sprecher Hauptgasse 51 9050 Appenzell 071 788 93 71	Val Mesoco/Calanca	Daniele Raveglia Centro scol. ai Mondan 6535 Roveredo 091 820 36 90	Lucerne	Entlebuch Tony Weibel Feldmatte 3 6170 Schüpfheim 041 480 26 16
Berne	Jakob Farner Case postale 1159 3401 Burgdorf 034 422 22 64	Val Müstair	Claudio Gustin 7536 Sta. Maria Val Müstair 081 858 53 05	Neuchâtel	Jérôme Erard Office social de l'APIAH Avenue Léopold-Robert 19 2300 La Chaux-de-Fonds 032 344 46 26
Oberland bernois	Bernhard Häser Regionales Schulinspektorat Oberland Allmendstrasse 18 3602 Thoune 033 227 67 31	Val Oberhalbstein/Albula	Daniele Raveglia Berufs- und Laufbahnberatung Thusis Feldstrasse 2 7430 Thusis 081 257 53 02	Nidwald	Adalgott Berther Allmendstrasse 12 6383 Dallenwil 041 628 18 35
Jura bernois	Silvie Waliczek Service Social Centre Orval Rue du Dr. Tièche 12 2732 Reconvilier 032 481 52 78	Prättigau	Lorenz Foffa Bluomenacherweg 37K 7220 Schiers 081 328 19 45	Obwald	Gerhard Britschgi Berufs- und Weiterbildungsberatung Case postale 1657 6061 Sarnen 041 666 63 43
Fribourg	Gruyère Pierre Delacombaz Route des Vanils 52 1669 Neirivue 026 928 12 15	Val Poschiavo	Francesco Vassella Burchin da Sotsassa 7742 Poschiavo 081 844 14 44	St-Gall	Toggenbourg Leo Liesch Soziale Fachstellen Toggenburg 9630 Wattwil 071 987 54 43
Singine	Anton Pürro Birchacherstrasse 36 3184 Wünnewil 026 496 25 07	Rheinwald	Johann Menn In den Steinen 14 7435 Splügen 081 664 15 44	Werdenberg	Evelyne Meister Soziale Dienste Werdenberg Fichtenweg 10 9470 Buchs 058 228 65 65
Glaris	Paul Aebli Rufistrasse 18 8762 Schwanden 055 644 27 89	Schams	Anita Hugentobler-Candrian Zarnos 3 7432 Zillis 081 630 73 70	Schwyz	Muotathal Xaver Rickenbacher Schulhaus Stumpenmatt 6436 Muotathal G 041 830 14 24 P 041 830 20 66
Grisons	Val Bregaglia Martino Ganzoni Plev 150 7606 Promontogno 081 822 18 80	Schanfigg	Vacant	Rigi	Karl Betschart Ballyweg 3a 6440 Brunnen 041 820 39 60
Domleschg	Beatrice Sherlock-Stähli Quadrella 66B 7417 Paspels 081 284 06 93	Surselva	Linus Maissen Via Cuoz-Sut 5 7180 Disentis/Mustér 081 947 50 30		

- Ybrig**
Annerös Hubli-Erni
Guggernstrasse 21
8843 Oberiberg
055 414 34 16
- Thurgovie** Josef Wolf
Haushaldenstrasse 2a
8374 Dussnang
071 977 11 15
- Tessin** Cinzia Sargenti
Ufficio delle borse di studio
Residenza Governativa
6501 Bellinzone
091 814 34 37
- Uri** **Mitte Ursern**
Rebeka Baumann
Bildungs- und Kulturdirektion
Klausenstrasse 4
6460 Altdorf
041 875 20 56
- Nord**
Kari Müller
Betschartmatte 37
6460 Altdorf
041 870 89 09
- Vaud** **Jura vaudois**
Vacant
- Valais** **Conthey, Ardon,
Vétroz et Chamoson**
Chantal Travelletti
Centre Médico-social
Les Coteaux du Soleil
Rue du Collège 1
Case postale 48
1963 Vétroz
027 345 37 03
- Coteau**
Maud Théler
Centre Médico-social du Coteau
Route de Savièse 3A
Case postale
1971 Grimisuat
027 399 28 10
- Entremont**
Cécile Veuthey
Centre Médico-social
Subrégional
de l'Entremont
Rue de l'Eglise 6
1933 Sembrancher
027 785 25 54
- Conches**
Thomas Lobmaier
Untere Dorfgasse 5
3989 Grafschaft
027 973 21 78
- Conches**
Anton Clausen
Schulhausstrasse 18
3984 Fiesch
027 971 16 36
- Loèche**
Herbert Marty
Leukerstrasse 3
3953 Loèche-Ville
027 473 15 07
- Lötschental**
Ruth Rieder-Jaggi
Kirchweg 7
3918 Wiler
079 750 45 23
- Martigny**
Gaëtan Vaquin
Centre Médico-social
Rue d'Octodure 10B
1920 Martigny
027 721 26 80
- Monthey**
France Udressy
Centre Médico-social
Avenue de France 6
Case postale
1870 Monthey
024 475 78 23
- Nendaz**
Roxane Devènes-Fournier
Centre Médico-social de Nendaz
Route de Nendaz 365
1996 Basse-Nendaz
027 289 57 14
- Rarogne oriental**
Werner Imhof
Unterdorf 1
3993 Grengiols
027 927 22 51
- Saxon**
Christine Clavien
Centre Médico-social
de Saxon
Rue des Lantses 7
1907 Saxon
027 744 60 61
- Sierre**
Paul-Michel Bagnoud
Centre Médico-social
de la région sierroise
Hôtel de ville
Case postale 280
3960 Sierre
027 452 07 19
- Sion**
Pierrette Rouvinez
Centre Médico-social
Case postale 1274
1951 Sion
027 324 14 21
- St-Maurice**
Sandra Stepanovic
Service social du district
de St-Maurice
Chemin de la Tuilerie 1
1890 St-Maurice
024 486 21 23
- Autres parties du Haut-Valais**
Christine Lutz
Route de Corin 12
3960 Sierre
079 367 80 93
- Val d'Anniviers**
Chantal Epiney
Chalet Perce-Neige
3961 Grimentz
027 475 25 88
- Val d'Hérens**
Glady's Theytaz
Centre Médico-social
Subrégional du Val d'Hérens
Rue Principale 4
1982 Euseigne
027 281 12 91

IMPRESSUM

Crédit photos

Photos: Alessandro Ligato, Grono

Page 6: CSRE, Aarau

Page 14: David Nauli, Unterentfelden

Page 15: Chüra d'uffants Engiadina bassa, Scuol

Page 17: Werner Tschan, Berne

Réalisation

Future Connection AG, Zurich

Traduction et lectorat

Credit Suisse Language Services

Impression

Neidhart + Schön Group, Zurich

ClimatePartner^o

klimateutral

Druck | ID: 53232-1307-1007



Fondation Pestalozzi

pour favoriser la formation professionnelle
de la jeunesse montagnarde suisse

Fraumünsterstrasse 17 | 8022 Zurich
T 044 210 40 80 | F 044 210 40 90
office@pestalozzi-stiftung.ch
www.pestalozzi-stiftung.ch

Poste: Compte 80-5928-4
Banque: Zürcher Kantonalbank, Zurich
IBAN CH24 0070 0110 0044 8410 1